

LE 21 AOÛT 2006

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 21 août 2006 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Jean-Martin Cliche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère
M. Serge Labonté, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Mme Claudine Paré, maire suppléant.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absences motivées : M. Henri Cloutier, maire
M. Yvan Larouche, conseiller

3163-210806 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

Des questions sont posées concernant l'aménagement du rond point en arrière des résidences construites sur la rue de la Seigneurie dans le cadre du projet de construction de la résidence pour personnes âgées.

CORRESPONDANCE

- . **RADIO-NORD COMMUNICATION**
 - . Demande d'appui
- . **MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**
 - . Procès-verbal du 5 juillet 2006
- . **TOURNOI DE GOLF CBIO**
 - . Tournoi de golf

3164-210806 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Madame Claudine Paré, maire suppléant et résolu unanimement d'autoriser quatre (4) personnes de la Ville à participer au Tournoi de golf Hockey mineur CBIO au coût de 340,00\$ et d'autoriser le paiement des frais inhérents.

- . **CLUB DE SOCCER COSTE DES BEAUX-PRÉS-ISLE D'ORLÉANS**
 - . Lettre de remerciement

- . **CLUB DE SOCCER COSTE DES BEAUX-PRÉS-ISLE D'ORLÉANS**
- . Demande utilisation terrain plateau sportif et grande salle sans frais

3165-210806 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement de prêter gratuitement le plateau sportif pour la fête de saison pour les jeunes qui aura lieu samedi le 9 septembre de 10h à 15h ainsi que la grande salle du Centre Communautaire pour la tenue de l'assemblée générale annuelle le 26 septembre 2006, le tout suivant la disponibilité des locaux.

- . **LETTRE DE MARC TREMBLAY INC.**
- . Terrains dans le parc industriel

RAPPORTS

- . C.C.U
- . Procès-verbal du 11 juillet 2006
- . Rapport des permis Juillet 2006

Rapport budgétaire de Juillet 2006

3166-210806 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2006**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 3 juillet 2006.

3167-210806 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu d'adopter les comptes suivants :

. Numéros 600921 à 600965	36 652,55 \$
. Numéros 600966 à 601002	59 081,56 \$
. Numéros 601003 à 601063	242 942,97 \$
. Numéros 601064 à 601079	7 527,04 \$
. Numéros 601080 à 601144	78 766,93 \$
. Numéros 601145 à 601152	40 733,19 \$
. Numéros 601153 à 601189	33 233,69 \$

3168-210806 **PROJET DE CONSTRUCTION M. FAUBERT (RUE DE LA FALAISE)**

ATTENDU que les Habitations Boivin ont déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'une habitation unifamiliale dans la rue de la Falaise (M. Faubert).

ATTENDU qu'en vertu du règlement numéro 1044, le projet de construction est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU que le comité a procédé à l'analyse des plans déposés suivant les dispositions du règlement numéro 1044;

ATTENDU que les membres du comité sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères contenus dans le règlement numéro 1044;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche

et résolu unanimement d'approuver le projet de construction, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

3169-210806 **PLAN PROJET DE DÉVELOPPEMENT – LOT 16**

ATTENDU qu'il est déposé par les Habitations Boivin un plan projet de lotissement sur le lot 16 (boulevard Bélanger) préparé par l'arpenteur-géomètre Benoît Émond, sous la minute 22672 pour un développement comprenant 66 unités tenues en copropriété dont la réalisation se fera en 2 phases;

ATTENDU que les membres du comité ont procédé à l'analyse suivant les règlements sur l'émission des permis, de zonage et de lotissement;

ATTENDU que le projet est assujéti à l'article 11.5 « Projet intégré d'habitation » du règlement de zonage et qu'en vertu du paragraphe 6) de cet article, la distance minimale entre 2 bâtiments comportant des unités d'habitation doit être de 6 mètres;

ATTENDU que dans le plan projet, la distance entre certains bâtiments est inférieure à 6 mètres;

ATTENDU que la somme des marges latérales, dans la plupart des secteurs de la municipalité est de 5 mètres, les membres du comité sont d'avis qu'il y aurait lieu d'ajuster la norme réglementaire;

ATTENDU que la réalisation du projet est prévue en 2 phases, il y aurait lieu de prévoir une entente pour que la rue cul-de-sac se termine par un cercle de virage « temporaire » dont l'emprise devra avoir un rayon minimal de 15 mètres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'accepter le plan projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Benoît Émond sous la minute 22672 en date du 6 juillet 2006, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

3170-210806 **MANDAT À TREMBLAY BOIS MIGNAULT**

ATTENDU que la Ville de Beupré a, à la suite d'une plainte, requis les services d'un ingénieur en bâtiment sur la salubrité et la sécurité de l'immeuble sis au 11340 Avenue Royale à Beupré;

ATTENDU que la firme d'ingénieurs « Groupe Hudini inc. » ont visité les lieux le 13 juillet 2006 et ont rédigé un rapport d'inspection qui spécifie que le bâtiment représente des risques d'affaissement, voire un danger pour les occupants en ce qui concerne la sécurité incendie et la salubrité;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt public et dans l'intérêt des personnes qui habitent dans l'immeuble en cause que la municipalité intervienne pour que des modifications soient apportées audit bâtiment;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que :

- a) la Ville mandate la firme Tremblay Bois Mignault Lemay pour qu'une mise en demeure soit adressée au propriétaire afin qu'il prenne les dispositions nécessaires pour que les modifications soient apportées;
- b) qu'à défaut par le propriétaire concerné d'obtempérer à cette mise en demeure dans le délai imparti, les mêmes procureurs sont mandatés afin de prendre toutes les procédures judiciaires qui s'imposent afin que les modifications soient apportées ou que l'immeuble soit démoli.

3171-210806 **CONGRÈS GILLES CARRIER**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d’autoriser M. Gilles Carrier à participer au congrès des Directeurs de Loisirs qui se tiendra les 27, 28 et 29 septembre 2006 au coût de 295,00 \$ plus les taxes applicables et d’autoriser le paiement des dépenses inhérentes.

3172-210806 **DÉMISSION DE MME MONA ALLAIN**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d’accepter la démission de Mme Mona Allain à titre de brigadière scolaire.

3173-210806 **RADIATION DE COMPTES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de radier les comptes suivants :

CRF600180	124,78 \$
CRF 500572	61,13 \$
CRF 500571	49,83 \$
CRF600069	39,97 \$

3174-210806 **VIREMENTS DE CRÉDITS AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement de transférer les crédits budgétaires suivants :

Des postes budgétaires suivants:

Poste budgétaire	Titre	Montant
01-211-10-000	Taxe foncière résiduelle	59 000 \$
01-211-40-000	Taxe immeubles non résidentiels	52 000 \$
01-212-14-000	Taxe d'ordures (tarification)	1 600 \$
01-212-14-001	Taxe collecte sélective	1 900 \$
01-231-69-000	Revenu producteur forestier	4 600 \$
01-232-13-100	Inscription camp d'été	8 200 \$
01-232-59-003	Location machinerie et coupe de bordures	1 900 \$
01-232-90-001	Autres (photocopies, etc.)	1 400 \$
01-232-97-000	Revenus Fête nationale	2 700 \$
01-233-12-000	Mutations immobilières	19 900 \$
01-234-30-001	Utilisation dépôt à neige	2 250 \$
01-234-40-001	Fossé rue de l'Érablière	20 000 \$
02-170-00-421	Assurance bâtisse hôtel de ville	3 300 \$
02-320-00-421	Assurance incendie garage municipal	2 400 \$
02-330-00-421	Assurance incendie garage municipal	2 200 \$
02-330-00-424	Assurance véhicule déneigement	1 900 \$
02-340-00-421	Assurance réseau éclairage	2 700 \$
02-412-00-421	Assurance inc. Purification eau	1 200 \$
02-413-00-421	Assurance incendie distribution eau	1 000 \$
02-452-10-920	Quote-part MRC collecte sélective	5 200 \$
02-701-20-421	Assurance incendie Centre comm.	1 700 \$
02-701-51-513	Location autobus	13 000 \$
02-701-51-523	Entretien autobus	1 000 \$
02-701-52-112	Rémunération semaine de relâche	1 600 \$
02-701-52-496	Activités semaine de relâche	1 100 \$
03-102-00-729	Construction abri permanent	50 000 \$
03-104-00-751	Bordures et pavage rue de la Falaise	5 000 \$
03-104-00-752	Bouclage aqueduc rue Dupont	15 000 \$
03-107-00-707	Optimisation des véhicules	14 000 \$

03-140-00-701	Installation de bornes fontaines	4 000 \$
03-140-00-704	Réfection sanitaire et pluvial ravin	15 404 \$
TOTAL		<u>317 154 \$</u>

Aux postes budgétaires suivants:

Poste budgétaire	Titre	Montant
01-232-11-001	Baux Centre communautaire	1 000 \$
01-382-80-000	Taxe d'accise du fédéral	67 554 \$
01-389-00-000	Subvention MSP ravin	48 000 \$
02-130-00-418	Service professionnel (administration)	2 000 \$
02-130-00-422	Assurance responsabilité générale	12 400 \$
02-140-00-349	Avis publics	5 000 \$
02-150-00-414	Informatique (évaluation)	1 900 \$
02-320-00-111	Rémunération voirie	17 000 \$
02-320-00-210	Avantages sociaux voirie	2 900 \$
02-330-00-111	Rémunération enlèvement neige	9 500 \$
02-330-00-210	Avantages sociaux déneigement	1 900 \$
02-330-00-995	Dommages	1 000 \$
02-452-10-447	Récupération condos	4 200 \$
02-610-00-349	Avis publics urbanisme	7 500 \$
02-620-00-345	Publicité (signets et pochettes)	4 800 \$
02-690-00-920	Quote-part MRC	8 000 \$
02-701-20-522	Entretien Centre communautaire	10 000 \$
02-701-40-111	Rémunération piscine	5 100 \$
02-701-50-111	Rémunération travaux publics baseball	14 500 \$
02-701-50-112	Rémunération loisirs	8 000 \$
02-701-50-349	Avis publics	1 800 \$
02-701-50-522	Entretien chalet des loisirs	15 000 \$
02-701-51-113	Rémunération autobus	3 100 \$
02-701-60-696	Fournitures Fête Nationale	4 500 \$
02-919-00-894	Frais de refinancement	5 000 \$
03-102-00-731	Achat d'un autobus	14 400 \$
03-102-00-732	Terrain de baseball	31 000 \$
03-104-00-717	Système informatique Croix de Beupré	3 600 \$
03-107-00-711	Soudeuse	3 300 \$
03-108-00-710	Logiciel de permis CIB	1 600 \$
03-130-00-722	Ballon obturateur	1 600 \$
TOTAL		<u>317 154 \$</u>

3175-210806 **ENTENTE TRAVAUX MUNICIPAUX – LOT 16**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d’autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer le protocole d’entente relatif à des travaux municipaux pour la réalisation de la phase I du lot 16.

3176-210806 **EMBAUCHE DE MME SUZANNE BLOUIN**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d’embaucher Mme Suzanne Blouin à titre de brigadière scolaire au tarif horaire de 12,00 \$.

3177-210806 **MAISON DES JEUNES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d’autoriser la Maison des Jeunes à utiliser gratuitement le plateau sportif le 25 août 2006 pour la tenue d’un party hot-dog et d’autoriser le versement de la somme de

150,00 \$ à titre de commandite.

3178-210806 **BENJAMIN PROULX HÉBERT**

Il est proposé par Madame Claudine Paré, maire suppléant et résolu unanimement de verser à Benjamin Proulx-Hébert la somme de 200,00 \$, le tout en conformité avec la politique administrative en vigueur.

3179-210806 **MANDAT À BPR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de mandater la firme « BPR » afin de préparer une étude de faisabilité (évaluation des modifications requises) à la station de traitement de Beupré pour être en mesure de traiter les eaux du lixiviat.

PÉRIODE DE QUESTIONS #2

. Aucune

3180-210806 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21h55.

Claudine Paré
Maire suppléant

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe